Procès-verbal

**de la 14e assemblée générale annuelle**

**de l’Association du bassin versant du lac Blue Sea**

**6 août 2022, 10 h à la salle municipale de Messines\***

**Item Sujet**

 1 Ouverture de l’assemblée et mot de bienvenue

 2 Adoption de l’ordre du jour

 3 Adoption du procès-verbal de la 13e AGA

 4 Rapport du trésorier

 5 Rapport du président

 6 Rapport sur les mesures de contrôle au myriophylle à épi

 7 Nouveau site Web ?

 8 Parole au public : questions et commentaires

 9 Élection des administrateurs

 10 Levée de l’assemblée

\* Prière de noter que l’inscription se fera à compter de 9h30. En raison de santé public, aucun breuvage ou nourriture seront offert.

1. **Ouverture de l’assemblée et mot de bienvenue**
* La réunion commence à 10h10
* 42 membres présents, 3 non-membres et 4 invités
* Discours d'ouverture de Francis
* Francis présente les deux invités
	+ Directeur Général et Secrétaire Trésorier de Blue Sea, Christian Michel
	+ Directrice Générale Adjointe de Blue Sea, Emmanuelle Michaud
	+ Membre du conseil municipal de Blue Sea, Paul Dénommé
	+ Biologiste en chef de l'ABV des 7, Pascal Samson
* La réunion se tiendra dans les deux langues officielles, de plus, tous les documents sont disponibles en français et en anglais
1. **Adoption de l’ordre du jour**
* Proposition d'adoption de l'ordre du jour proposée par Marlène Thonnard, appuyée par Lucie Nadeau

**Ordre du jour adopté**

1. **Adoption du procès-verbal de la 13e AGA**
* Aucune erreur ou omission signalée
* Motion d'adoption du procès-verbal de la 13e AGA proposée par Gail McConnery, appuyée par Don Karn

**Procès-verbal adopté**

1. **Rapport du trésorier**
* Rapport présenté par le trésorier Jean-Serge Rochon
* Lettre d'examen financier par le comptable Morris Richardson
* Bilan au 31 décembre 2021
	+ Les chiffres financiers du bilan sont corrects
* Compte de résultat au 31 décembre 2021
	+ Les chiffres financiers du compte de résultat affichés à l'écran pour 2021 sont incorrects - veuillez vous référer à ce que Jean-Serge a rapporté verbalement, ou au site Web de BSLWA pour les chiffres corrects
* 323 membres en 2021
* 235 membres en 2020
* Pour 2022, à compter du 31 juillet
	+ L'Association compte 107 inscriptions de membres
	+ Des dons totalisant 8 275,00 $
	+ Dépenses totales de 8 800,00 $
* Les membres recevront un reçu d'impôt lorsqu'ils paieront leur cotisation et/ou feront un don à l'Association
* Proposition d'adoption du rapport du trésorier proposé par Jean-Serge Rochon, appuyé par Louisette Véro

**Rapport adopté**

1. **Rapport du président**
* Rapport présenté par le président Francis Leblanc
* Points forts
	+ Le conseil s'est réuni cinq fois depuis la dernière assemblée générale
	+ Tenu une réunion tripartite avec les deux municipalités
	+ Rencontre avec notre association voisine, l'APCL
	+ Réalisation de trois newsletters
	+ Nick McConnery a dirigé un groupe de travail pour développer un nouveau site Web
	+ Production d'un dépliant éducatif pour les locataires
* Deux programmes d'ancrage
	+ Surveillance de la qualité de l'eau - programme disponible via le système RSVL
		- Dirigé par Don Karn et Guy Gauvreau, accompagnés de leur équipe de bénévoles
	+ Programme des bouées jaunes
		- Dirigé par Dick Ryan et soutenu par un certain nombre d'équipes de bénévoles
* Un merci spécial à nos bénévoles pour leur soutien à ces programmes clés
* Un merci spécial à nos membres et à ceux qui font des dons qui nous permettent de poursuivre ces programmes
* Un merci spécial à nos partenaires municipaux qui nous donnent les moyens et collaborent avec nous pour poursuivre ces programmes
1. **Rapport sur les mesures de contrôle au myriophylle à épi**
* En 2020, nous avons passé l'été à installer des bâches en jute à Messines et Blue Sea. Ce fut un été complet de travail qui a impliqué de nombreux bénévoles et l'aide de l'ABV des 7
* En 2021, nous avons dû enlever environ 3 500 sacs qui étaient installés pour alourdir les bâches de jute. Cette activité a été menée par un groupe de plongeurs professionnels avec le soutien de l'ABV des 7
* Il s'agit d'une expérience et nous recueillons des informations sur le programme. Il y a déjà eu deux rapports de suivi, un fin 2020 et un second par Pascal Samson de l'ABV des 7, qui a été réalisé en 2021. Les deux rapports sont disponibles sur le site de l'Association
* L'année prochaine, il y aura un troisième rapport de suivi pour voir dans quelle mesure les bâches se sont décomposées et comment elles ont atténué la croissance du myriophylle à épi
* Un quatrième et dernier rapport de suivi sera réalisé en 2024 qui conclura cet exercice et fournira des informations précieuses sur la meilleure façon de procéder dans la lutte contre la croissance du myriophylle à épi
* En résumé
	+ Le problème du myriophylle est répandu dans nos lacs
	+ L'utilisation de bâches en jute n'est qu'une mesure de contrôle parmi plusieurs autres, comme
		- Bâches synthétiques
		- Demandez aux plongeurs de tirer le myriophylle à la main
		- Tondre
		- Option Beatles - laissez-le être
	+ Nous devons évaluer le rapport coût-bénéfice de chaque approche
1. **Nouvelles initiatives de l’Association**
* En 2009, l'Association a fait réaliser un rapport, qui était une mise à jour d'un précédent rapport réalisé en 2000
* Surveillance de la qualité de l'eau
	+ Tous les tests de qualité de l'eau sont disponibles sur notre site internet
* Nous envisageons d'avoir une étude de suivi pour compléter et mettre à jour ces études antérieures
* Nous avons demandé au Groupe Hemisphere un aperçu des types de services qu'ils pourraient offrir
* Nous explorerons d'autres options potentielles pour aller de l'avant avec une étude de suivi afin de mieux comprendre l'état du bassin versant à mesure que nous avançons
* Nous voulons travailler avec les municipalités sur ce rapport
	+ Nécessité d'être impliqué non seulement dans le financement mais aussi dans les actions de suivi qui découlent de ce rapport
* Nous voulons investir dans une nouvelle étude sur la situation environnementale de notre bassin versant
* Nous invitons le public à participer, car nous voulons que ce rapport soit informé par nos membres
1. **Nouveau site web**
* L'un des principaux objectifs de l'Association pour 2022 était d'améliorer ses communications, en grande partie grâce au développement d'un nouveau site Web
* En juillet, l'Association a signé un contrat avec Inter-Vision, une entreprise de développement Web basée à Gatineau, pour diriger le développement, la mise en œuvre et la maintenance du nouveau site Web.
* Nous en sommes actuellement aux premières étapes de la conception et passerons rapidement au développement, avec une période de lancement prévue au début de l'automne
* Le nouveau site Web comprendra des fonctionnalités clés telles que la possibilité de renouveler les adhésions et de faire des dons directement à partir du site Web, l'optimisation des moteurs de recherche, de nouveaux designs et mises en page, ainsi que la compatibilité avec les appareils mobiles.
* Inter-Vision créera également une page Facebook au nom de l'Association, qui sera liée au nouveau site Web
1. **Parole au public : questions et commentaires**
* Modérateur de la discussion ouverte : Marc Nadeau
	+ J'encourage le Conseil à ne pas oublier la question des feux d'artifice. Dans le passé, les membres, via un sondage, étaient significativement contre les feux d'artifice et nous devrions continuer à poursuivre cette question importante
	+ Dans la brochure du locataire, nous devrions également avoir des règlements pour ceux qui exploitent des Seadoos et qui entraînent des nuisances sonores et des pratiques dangereuses
		- Il y a des règlements municipaux en place depuis 2018 contre le bruit - vous devez appeler la MRC pour toute pratique dangereuse que vous observez
		- Le point initial était principalement d'éduquer les propriétaires de chalet sur les meilleures pratiques plutôt que d'émettre des amendes ou d'appeler la police
	+ Érosion de nos rives due aux bateaux – les gros bateaux qui passent près de nos rives causent une érosion importante et entraînent l'ajout de phosphore dans le lac – le gouvernement du Québec n'a pas de réglementation en place pour limiter la vitesse à laquelle les bateaux passer près des rives – quatre autres provinces, dont la Colombie-Britannique et l'Ontario, ont des lois en place pour limiter la vitesse des bateaux près des rives
	+ Suggestion pour les bouées - les bateaux passent très près des bouées sans se soucier du myriophylle, peut-être devrions-nous envisager d'ajouter un drapeau au sommet des bouées, afin qu'elles soient plus faciles à voir
		- Nous pouvons acheter une grosse bouée, avec une pancarte, à placer dans ce secteur du lac où les plaisanciers ne respectent pas les bouées
	+ Ce qui me préoccupe, ce sont les personnes qui utilisent le lac qui ne sont pas des locaux et qui ne respectent pas le lavage des bateaux - y a-t-il d'autres mesures de contrôle que nous pouvons mettre en place pour faire respecter le lavage des bateaux
		- Des mesures sont en place, telles que l'émission d'avertissements/d'amendes à ceux qui ne respectent pas le lavage des bateaux
		- Nous avons fait de grands progrès vers une plus grande éducation sur le lavage des bateaux et l'application
		- Nous avons eu plus de 1 200 enregistrements d'embarcations non motorisées pour le lavage des bateaux dans le bassin versant de Blue Sea
		- Nous avons eu plus de 553 enregistrements de motomarines pour le lavage des bateaux dans le bassin versant de Blue Sea
		- Blue Sea paie en moyenne entre 10 000 $ et 15 000 $ par an en amendes pour lavage de bateaux - l'amende est de 300 $ + frais (total de 444 $) - si vous avez un véhicule de société, l'amende est double (888 $)
	+ Quelqu'un ici a-t-il des informations similaires pour la commune de Messines ? Il n'y a pas de représentants ici de Messines, ce qui est un problème
	+ Question à Pascal Samson : les ions négatifs, pouvez-vous expliquer ce que c'est quand ils font des tests d'eau ?
		- Lorsqu'il y a une forte densité d'ions négatifs, cela signifie qu'il y a beaucoup d'activité microbactérienne - c'est une indication que le lac pourrait être plus pollué
* Remarques de Pascal Samson :
	+ ABV des 7 fait un prélèvement d'eau de Blue Sea en août et un autre en septembre – il y a déjà eu deux prélèvements
		- Cela leur permet d'obtenir une bonne image de la santé du bassin versant, en utilisant la méthode d'échantillonnage d'eau RSVL
		- Les résultats jusqu'à présent ont été encourageants - les résultats sont envoyés au gouvernement du Québec, car il s'agit d'une initiative réalisée par ABV des 7 au nom du gouvernement provincial
		- Les résultats confirmeront également si les méthodes du RSVL sont efficaces
		- La qualité de l'eau du lac est intéressante mais pas négative
		- Les résultats des prélèvements d'eau seront rendus disponibles en novembre sur le site de l'ABV des 7, qui seront partagés avec le BSLWA
	+ ABV des 7 entreprend également une étude au nom du gouvernement du Québec pour étudier l'impact des bâches en saillie sur les espèces aquatiques du lac car cela n'est pas encore connu
		- Étudier des aspects tels que l'impact sur la reproduction des poissons et d'autres impacts sur les espèces aquatiques
		- Cela permettra d'informer le gouvernement du Québec sur les meilleures pratiques d'installation de toiles de jute, tout en minimisant les impacts sur les espèces aquatiques
		- L'étude sera publiée et sera partagée avec le public
1. **Élection des administrateurs**
* Modérateur d'élection : Don Karn et Marlène Thonnard
	+ Chaque membre a un mandat de deux ans
	+ Il y a neuf postes - cinq sièges disponibles
	+ Nick, Gab et Guy sont réélus
	+ Brian et Guy quitteront le conseil pour des raisons personnelles
* Élections :
	+ Judy propose Nick – Accepte
	+ Francis propose Gab – Accepte
	+ Marc propose Jean-Serge – Accepte
	+ Francis propose Judy – Rejette
1. **Levée de la séance**
* Ajournement de séance proposé par Francis Leblanc, appuyé par Gabriel McConnery

**Réunion ajournée**